

Assemblée générale annuelle ordinaire.

lundi 16 janvier 2017 à 20h 15.

Conseil d'Administration

Membres élus :

- | | | |
|----------------------|---------------------------------------|---------|
| • Mylène MATHEVON | Présidente | |
| • Gabrielle BETEND | Vice-présidente sortante | |
| • Michel BENOIST | Secrétaire | |
| • Nicole LAURIA | Secrétaire adjointe | absente |
| • Mireille SYLVESTRE | Trésorière chargée des salaires | |
| • Chantal PABST | Trésorière chargée de la comptabilité | |
| • Sylvie FOURNIER | | |
| • Michelle HELLE | | |
| • Anne LEVET | | |

Membres de droit :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|---------|
| • Chantal PASSET | Maire Adjointe de Thônes | |
| • Joëlle TIBURZI | Conseillère municipale | absente |
| • Joris GRAIN | Conseiller municipal | excusé |
| • Patrick PAGANO | Conseiller municipal | |
| • Clément FOURNIER-BIDOZ | Président de l'Harmonie de Thônes | |
| • Martial RENARD | Directeur du C.P.M.T. | |

1) Rapport moral de l'année scolaire 2015/2016, présenté par le directeur du CPMT, M. Martial RENARD :

Évolution des effectifs

Année scolaire	2014 2015	2015 2016	2016 2017
Instruments			
Accordéon	5	5	4
Clarinette	7	8	9
Flûte	10	8	7
Cor	1	1	1
Piano	18	19	31
Percussions	18	20	24
Saxophone	9	7	7
Synthétiseur	1	1	3
Trombone	2	2	3
Trompette	5	6	9
Tuba	1	2	1
Guitare	19	27	31
Violon	20	26	23
Total	116	132	153
Formation Musicale			
Éveil Musical	0	5	3
Parcours découverte	7	7	8
Pratiques collectives			
Polysons	20	30	47
Choeur maîtrisien	25	25	25
Cantathônes	74	73	79
Orchestre Junior	17	18	17
Harmonie		15	19
Atelier jazz	9	6	0

Provenance	Mineurs	Adultes	Total
Alex	2		2
La Balme de Thuy	1	2	3
Les clefs	13	1	14
La Clusaz	2		2
Dingy Saint Clair	2	1	3
Entremont	2		2
Le Grand Bornand	9		9
Manigod	15	5	20
Saint Jean de Sixt	5	1	6
Serraval Le Bouchet	12	2	14
Thônes	100	47	147
Les Villards sur Thônes	7	2	9
Autres	2	22	24
Total	172	83	255

moins de 6 ans	6-12 ans	12-15 ans	15-18 ans	18-25 ans	25-65 ans	plus de 65 ans
24	95	37	15	2	35	47

Personnel de l'école de musique :

- 9 professeurs
- 1 comptable
- 1 femme de ménage (mise à disposition mairie)
- 1 directeur chargé de cours

Profil des professeurs :

Le corps professoral du Centre de Pratique Musicale est composé de professeurs qui enseignent dans l'école de musique depuis plus de 20 ans.

- Prix de conservatoire
- Prix de la Haute École de Musique (HEM) de Genève
- DEM (1 professeur a validé sa Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) l'année dernière et 2 autres sont en train de le faire)
- Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique (CNSM).

Les nouveaux professeurs arrivent en général de la HEM de Genève, ils ont fini leur cursus de Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou sont d'ancien élève au CPMT.

- Élèves en virtuosité, master de pédagogie

Notre convention collective est celle de l'animation.

Chaque professeur est employé à contrat à durée indéterminée et à temps partiel.

Nous sommes affiliés et adhérents à l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie et à la Confédération Musicale de France.

Nous travaillons en réseau avec les écoles de musique du bassin annécien sur l'organisation des évaluations de fin de premier cycle.

Une réunion mensuelle des directeurs

- École de musique de Faverges
- École de musique d'Archamps
- École de musique des Aravis
- Centre de Pratique Musical du Lac

Nous travaillons ensemble sur le contenu pédagogique :

- Projets de formation pour nos équipes pédagogiques et les directeurs
- Organisation des évaluations
- Organisation de stages
- Projets communs
- Festival des Musiques
- Rencontres et échanges musicaux

Nous sommes inscrits depuis 2007 dans le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de la Haute-Savoie.

Organisation du Brevet d'étude Musicale (BEM),

Conseil départemental, Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), UFM74

Réunions pédagogiques

Le programme prévu en début d'année s'est déroulé normalement.

La formation :

Toute l'équipe pédagogique met au cœur de sa préoccupation l'objectif d'accompagner l'élève dans sa vie de jeune musicien, tout en essayant de lui permettre de construire pas à pas sa formation. Chaque élève participe soit aux orchestres, aux chœurs ou aux projets de musique de chambre.

Le CPMT est l'acteur musical de notre territoire sur :

- Interventions en milieu scolaire
- Éveil Musical
- Parcours découverte
- 2 cycles de Formation Musicale (FM) de 4 ans chacun menant au BEM (fin de cycle 2)
- Nos élèves peuvent poursuivre un cursus amateur de cycle 3 sur un parcours personnalisé et si ils le souhaitent après obtention du BEM, ils peuvent intégrer le CRR d'Annecy.

Les enfants peuvent commencer l'instrument en même temps que la FM à partir de la classe de CE1.

Pour le violon ils peuvent commencer dès l'âge de 3ans pour l'apprentissage de l'instrument, mais sans cours de FM.

Les Pratiques collectives :

- Orchestre junior : premier cycle de FM et première année du second cycle de FM.
- Polysons : en classe de CE1 à CM2
- Chœur Maîtrisien du Val de Thônes (de 6ème à Terminale)
- Ensemble vocal de Thônes - Chœur Mixte
- Harmonie L'Écho de la Tournette (à partir de la deuxième année du cycle 2 de FM)

- Orchestre Symphonique des Alpes (à partir de l'année BEM)

Ce qui est au cœur de la Formation Musicale et instrumentale au CPMT:

- La pratique instrumentale
- La voix chantée
- La maîtrise du langage
- La place du corps
- L'autonomie
- La curiosité
- La découverte
- Les pratiques collectives
- Les nouvelles technologies
- Les projets
- Et le plaisir

Le cursus permet à chaque élève d'acquérir les notions techniques et théoriques, mais aussi de pouvoir les restituer et les expérimenter spontanément dans un contexte musical grâce aux instruments, à la pratique du chant choral, de l'orchestre et bien évidemment d'apprendre à découvrir et aimer ce qui a construit la musique d'hier et d'aujourd'hui.

La Formation Musicale participe à la construction artistique de chaque élève en l'accompagnant vers l'autonomie.

Le chant choral est une pratique indispensable. Il permet, par la voix, instrument immédiatement disponible, d'être sensibilisé à une expression artistique avec ses collègues de FM ou dans les chœurs.

Maîtriser sa voix c'est mieux connaître son corps, mieux appréhender l'espace et l'autre.

Conclusion et bilan de l'année 2015-2016

Martial Renard souligne enfin que cette année aura été aussi le temps d'une réflexion sur l'état des lieux concernant l'enseignement artistique sur le massif des Aravis.

Il lui semble toujours essentiel de porter les perspectives d'un établissement qui pourrait accueillir les enfants de notre vallée dans les mêmes conditions.

Il remercie ses collaborateurs, le conseil d'administration, toute l'équipe pédagogique et les bénévoles pour leur aide au bon fonctionnement de l'école de musique, des projets et du festival des « Vocales ».

Il tiens aussi à remercier la commune de Thônes pour son soutien et l'écoute attentive qu'elle peut avoir sur la vie du C.P.M.T. et son avenir.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents

2) Rapport financier du 01/09/2015 au 31/08/2016, présenté par la trésorière, Mme Chantal PABST :

Recettes :

École de Musique 55% des recettes totales	Inscriptions		74 200,75 €
	Recettes spectacles		4 397,50 €
	Vente de partitions		4 827,10 €
	TAP et interventions en milieu scolaire		7 922,72 €
	Intérêt sur livret		443,32 €
	29% des recettes de l'école de musique	Subvention Mairie	98 640,00 €
Subvention département		8 540,00 €	
Vocales 45% des recettes totales	Billetterie et sponsors		110 259,90 €
	Subvention Mairie (Technique et Salle des fêtes)		36 075,00 €
	Subvention C.C.V.T.		5 000,00 €
	Subvention département		9 000,00 €
	Subvention région		3 000,00 €

Total des recettes		365 929,11 €
--------------------	--	--------------

Dépenses :

52% des dépenses totales	Salaires net		102 981,91 €
	Charges sociales		77 265,30 €
	Formation continue		611,00 €
	Téléphone, Internet, Poste, Banque...		853,16 €
	Fournitures, petit matériel...		5 280,00 €
	Achat partitions		3 459,49 €
	Déplacements		1 050,00 €
	Fêtes et cérémonies		400,07 €
Honoraires	Juridiques		8 100,00 €
	Comptable		6 069,60 €
	Assurances		244,19 €
Vocales	Achats (cachets des artistes etc)		121 878,45 €
	Taxes sur la billetterie		2 876,53 €
	Divers, publicité, publications		15 853,08 €
	Dotation amortissements		923,80 €
Reste à payer	Charges sociales (juillet et août)		12 900,00 €
	Honoraires (comptable et avocat)		11 200,00 €
	SACEM (Vocales 2016)		8 840,00 €

Total		347 846,58 €
-------	--	--------------

Les salaires et charges représentent **89% des dépenses de l'école de musique.**
Le C.P.M.T. présente un résultat positif de **18 286,53€**

Le bilan financier est accepté à l'unanimité

3) Rapports du commissaire aux comptes, M. DEBALME:

M. DEBALME commissaire aux comptes présente successivement ses rapports sur les exercices clos

- au 31/08/2015
- au 31/08/2016

M. DEBALME ne fait aucune réserve sur la sincérité des comptes de ces deux exercices.

4) Élections au CA :

Il y a trois postes à renouveler

- Michel BENOIST
- Mireille SYLVESTRE
- Chantal PABST

Les titulaires se représentent, Mme RICHARD se déclare candidate.

Les statuts prévoient seulement 9 membres.

Les sortants sont reconduits.

Mme RICHARD sera invitée à participer aux CA comme invitée jusqu'à ce que les statuts soient modifié en prévoyant au moins 9 membres. Une Assemblée Générale extraordinaire devra être organisée en vue de cette modification des statuts.

Proposition acceptée.

5) Remerciements / Conclusions

Mylène MATHEVON tient à remercier

- La presse, en particulier JP CHAVAS, G TAGLIABUE, J. ROUX pour de Dauphiné Libéré et J. LEFORT pour l'Essor.
- Les représentants de la municipalité pour leur implication.

Monsieur le Maire assure l'association du soutien des élus, compte tenu des incertitudes sur les finances communales.

Michel Benoist